



# **Sprachen – Schriftkulturen – Identitäten der Antike**

## **Beiträge des XV. Internationalen Kongresses für Griechische und Lateinische Epigraphik**

Wien, 28. August bis 1. September 2017

### **Einzelvorträge**

Wiener Beiträge zur Alten Geschichte online (WBAGon) 1  
([wbagon.univie.ac.at](http://wbagon.univie.ac.at))

Herausgegeben von TYCHE – Verein zur Förderung der Alten Geschichte in Österreich

vertreten durch

Franziska Beutler und Theresia Pantzer

Wien 2019

This article should be cited as:

Christine Hoët-van Cauwenberghe, *Fanum Martis (Gaule Belgique) : L'écrit du quotidien dans un vicus Nervien*, in: F. Beutler, Th. Pantzer (ed.), *Sprachen – Schriftkulturen – Identitäten der Antike. Beiträge des XV. Internationalen Kongresses für Griechische und Lateinische Epigraphik*, Wien 28. August bis 1. September 2017: Einzelvorträge, *Wiener Beiträge zur Alten Geschichte online (WBAGon) 1*, Wien 2019 (DOI: 10.25365/wbagon-2019-1-12)



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).  
© authors 2019

## INHALTSVERZEICHNIS

Emiliano A r e n a

*Una nuova evidenza di sigle “demotiche” e di synkletos dalla Sicilia tardoellenistica: SEG LIX.1102 e la storia di Kale Akte*

François B é r a r d

*Les carrières des sous-officiers de l’armée romaine : derrière la diversité des parcours l’affirmation d’une forte identité militaire*

Francesco C a m i a

*At the Crossroads of Different Traditions. Social and Cultural Dynamics in Roman Thrace Through the Epigraphic Practice*

Massimo C a s a g r a n d e, Gianfranca S a l i s

*I miliari di Capoterra (Cagliari – Sardegna). Notizia preliminare*

Patrizia d e B e r n a r d o S t e m p e l

*Celtic Religion between Epichoric and Roman Epigraphy*

Françoise d e s B o s c s

*Épigraphie des amphores de la Bétique et épigraphie lapidaire. L’apport d’une approche croisée à l’histoire socio-économique des élites : Le dossier des Stertini*

Paul E r n s t

*L’usage du latin dans les pratiques épigraphiques des Italiens installés dans la Grèce égéenne aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère*

Concepción F e r n á n d e z - M a r t í n e z

*CLE de las Galias: Estado de la cuestión y avances para la edición de CIL XVIII/3*

Rossella G i g l i o, Rossana D e S i m o n e

*Epigraphica Lilybetana. Tra Punici, Greci e Romani. Un decennio di ricerche (2006–2016). Note bibliografiche*

Hernán G o n z á l e z B o r d a s, Jérôme F r a n c e

*A Mention of conciliabula in the Imperial Regulation from Lella Drebbia (AE, 2001, 2083), Dougga, Tunisia*

Takashi H a s e g a w a

*Identités et statuts sociaux des commerçants connus dans les sanctuaires de Nehalennia*

Christine H o ë t - v a n C a u w e n b e r g h e

*Fanum Martis (Gaule Belgique) : L’écrit du quotidien dans un vicus Nervien*

Sara K a c z k o

*Greek Myths, Local Pottery and Vase-Inscriptions: Hellenic Culture and Indigenous Identity in 4<sup>th</sup> Century Magna Graecia*

Urpo K a n t o l a

*Römische Namen in griechischen Inschriften: Ein Überblick auf die Filiationen und andere Genitivbestimmungen im Späthellenismus und in der frühen Kaiserzeit*

Tuomo N u o r l u o t o

*Names and Social Distinction: How were Roman Female patronae Recorded in the Nomenclature of Their Slaves?*

Julien M. O g e r e a u, Ulrich H u t t n e r

*The Inscriptiones Christianae Graecae Database. Towards a Digital Corpus of Early Christian Inscriptions from Greece and Asia Minor*

Taisuke O k a d a

*Some Notes on IG P<sup>3</sup> 1032 and the Crews of Athenian Triremes in the Fifth Century BCE*

Werner P e t e r m a n d l, Astrid S c h m ö l z e r, Wolfgang S p i c k e r m a n n

*Zum Start des FWF-Projekts ‚Die keltischen Götternamen in den Inschriften der römischen Provinz Germania Inferior‘. Mercurius Gebrinios: Ein Fallbeispiel*

Catherine S a l i o u

*Espace urbain et mémoire des empereurs en Orient dans l'Antiquité tardive*

Felix H. S c h u l t e

*Städtische Politik im kaiserzeitlichen Italien. Epigraphisch überlieferte Beschlüsse der städtischen Dekurionenräte und ihre Aussagen bezüglich der munizipalen Selbstverwaltung*

Erkki S i r o n e n

*Abteilung der Verse in den spätantiken Epigrammen von Griechenland*

Marco T e n t o r i M o n t a l t o

*Die Weihgaben des Kroisos für Amphiaraios: Herodot und BÉ 2015, n. 306*

Ekkehard W e b e r

*Lateinische Epigraphik in Wien*

Serena Z o i a

*Donne in Transpadana ai tempi della romanizzazione tra conservatorismo e innovazione*

*FANUM MARTIS* (GAULE BELGIQUE)  
L'ÉCRIT DU QUOTIDIEN DANS UN *VICUS* NERVIEN

*Introduction : Fanum Martis dans la cité des Nerviens. Fouilles et découvertes*

La cité des Nerviens se signale par la présence d'un important chef-lieu, Bavay-*Bagacum*, et un maillage dense d'agglomérations<sup>1</sup>, soit vingt-et-un *uici* répartis sur tout son territoire (fig. 1). Les toponymes de certains de ceux-ci apparaissent sur l'Itinéraire d'Antonin ou sur la Table de Peutinger, mais d'autres n'y figurent pas comme Famars, malgré son importance. En réalité, le nom de ce site ne nous est connu qu'à la période romaine tardive car il est mentionné dans la Notice des Dignités (*Occ.* 42, 39) sous le toponyme *Fanum Martis*<sup>2</sup>.

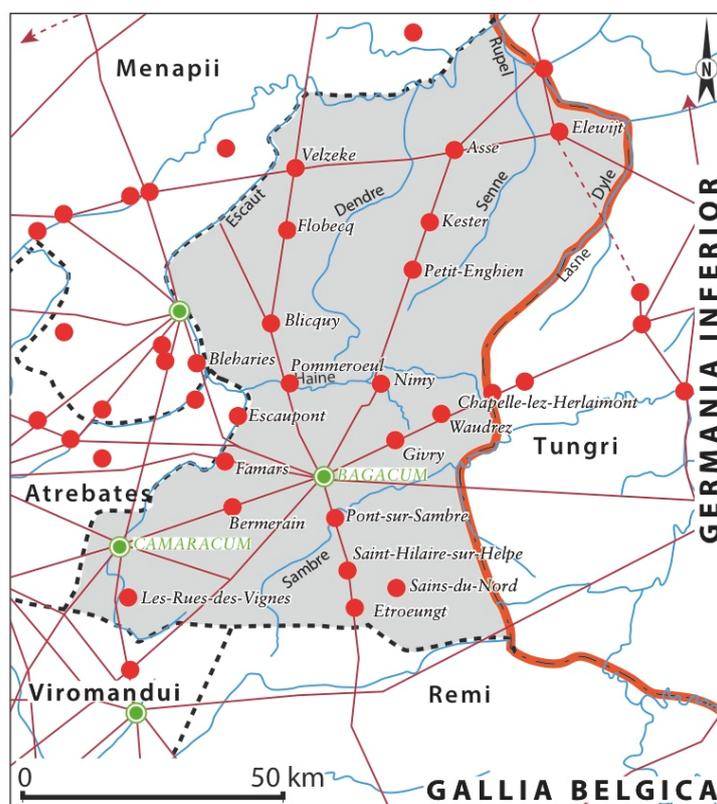


Fig. 1. Carte de la cité des Nerviens, *Bagacum* et les 21 *uici*. © R. Clotuche, Inrap.

Cette agglomération antique appartient, sous le Haut-Empire, à la cité des Nerviens, dans la Gaule Belgique dessinée par Auguste qui a pour capitale Reims, puis à la période tardive elle est rattachée à la Belgique Seconde. Si le nom de ce lieu laisse envisager un développement autour d'un sanctuaire – restant à identifier – consacré à Mars, prenant une importance croissante en termes

<sup>1</sup> Nous remercions vivement Raphaël Clotuche, archéologue, Inrap, coordinateur des opérations à Famars, pour sa confiance, Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier et Georges Raepsaet, de l'Université Libre de Bruxelles, Isabelle Bollard-Raineau, conservatrice du patrimoine, SRA Hauts-de-France, Richard Sylvestre, de l'Université de Lausanne, Jean Krier du Musée de Luxembourg, et Stéphane Benoist, de l'Université de Lille, pour leurs informations et leurs conseils. Pour une présentation du site, voir en dernier lieu CLOTUCHE 2016a et b et du territoire de la cité, CLOTUCHE *et alii* 2017.

<sup>2</sup> La mention est celle d'un *praefectus Laetorum Nerviorum Fanomantis Belgicae Secundae*, « préfet des Lètes nerviens à *Fanum Martis* en Belgique Seconde ». Voir R. DELMAIRE (dir.), *CAG* 59, 221- Famars p. 210-239.

édilitaires (maisons aux riches décors picturaux, aqueduc, théâtre, thermes, ateliers...), la présence avérée du *castellum* lie Famars à la géographie militaire tardive.

Dans le paysage actuel, Famars se situe à seulement 5 km au sud de Valenciennes. Les vestiges antiques (I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> s. de notre ère) sont signalés au XVII<sup>e</sup> s., puis, au XVIII<sup>e</sup> s., Alexandre le Hardy, propriétaire du château de Famars, initie les premières fouilles, avant que l'on assiste à une série d'explorations au début du XIX<sup>e</sup> s. et au début du XX<sup>e</sup> s. Mais c'est tout récemment, depuis 2009, que l'activité de construction impliqua de nouvelles fouilles, offrant aux archéologues un vaste terrain à fouiller : un vaste lotissement de 4,2 ha (2009), puis le projet Technopôle couvrant une surface de 7,8 ha (2011-2014). Le responsable, Raphaël Clotuche, directeur du PCR Famars, a coordonné les équipes de l'Inrap et du Service archéologique de Valenciennes, placées sous la direction de Jennifer Clerget, Géraldine Teysseire et Arnaud Tixador<sup>3</sup>. Grâce au travail accompli, on peut désormais évaluer avec plus de précision l'ampleur maximale de l'agglomération, soit environ 150 ha, et l'ampleur des bâtiments découverts (aqueduc, théâtre... **fig. 2**).

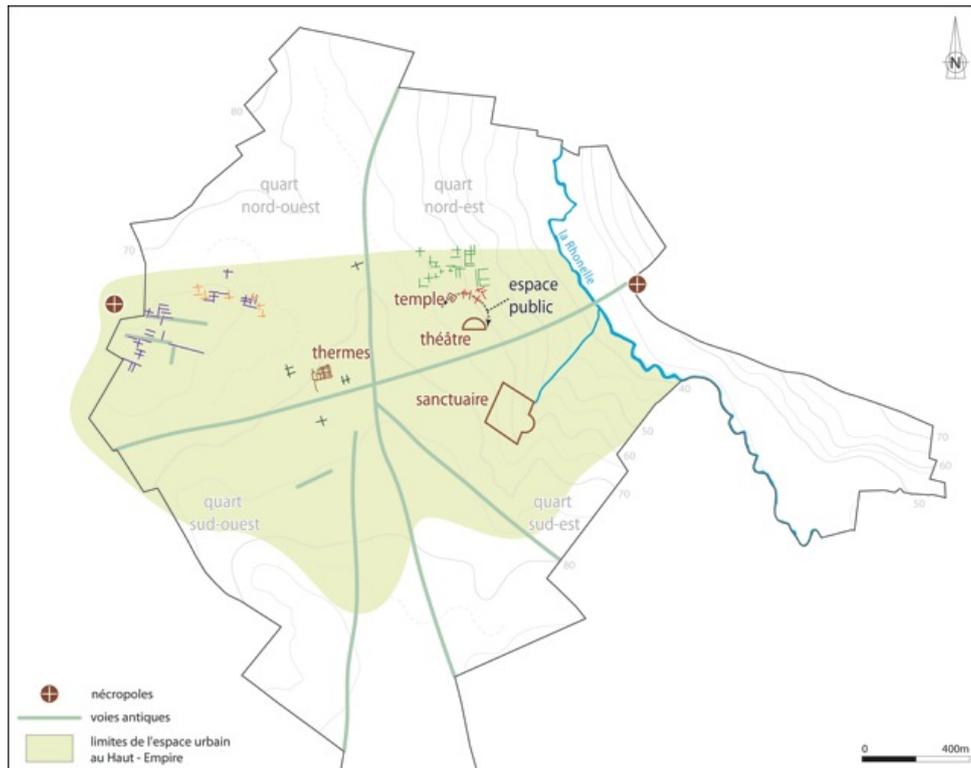


Fig. 2. Plan du *vicus* de Famars avec localisation des principaux monuments © DAO R. Kaddeche, Inrap.

Une première présentation des résultats a été faite en 2013 lors d'une journée d'études qui s'est tenue à Valenciennes en avril et une exposition au musée des Beaux-Arts de Valenciennes avec la publication d'un catalogue a permis de découvrir le matériel exhumé<sup>4</sup>. Les fouilles confirment l'importance de ce site qui s'est développé autour de son sanctuaire ainsi que la vitalité économique de l'artisanat et du commerce, présentant l'image d'une bourgade active et prospère.

<sup>3</sup> Nous remercions toute l'équipe ayant travaillé sur le site de Famars : Raphaël Clotuche (Inrap) et les directeurs d'opérations Jennifer Clerget et Géraldine Teysseire (Inrap) ainsi qu'Arnaud Tixador (Service archéologique de Valenciennes) pour les informations fournies. On peut consulter le rapport de PCR, CLOTUCHE (dir.) 2016, et le rapport final d'opération, CLOTUCHE (coord.) 2017.

<sup>4</sup> La journée d'études « Famars. Les dernières découvertes à la lumière de trois siècles d'archéologie », organisée par Claire Barat (Université de Valenciennes) et Raphaël Clotuche (Inrap) a eu lieu dans l'auditorium du Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, le 18 avril 2013 ; voir le programme sur : <https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/575/files/2013/03/programme-Famar.pdf>. L'exposition intitulée « Aux origines de Valenciennes. La ville antique de Famars » (12 avril-16 septembre 2013) a permis la présentation des pièces marquantes des découvertes. Voir le catalogue : CLOTUCHE (dir.) 2013.

Nous allons voir que si l'écrit monumental fait défaut ou presque, la culture écrite et la romanisation de cette bourgade active sont bien présentes et attestent l'intégration de ce site au monde romain. Le dossier qui suit repose sur de rares documents sur pierre mais davantage sur des éléments variés d'épigraphie mineure, des graffites, l'un ancien, découvert en 1908, simplement mentionné en 1980, et d'autres traces sur divers supports qui ont été découvertes au cours des fouilles récentes.

*1) Des bâtiments publics monumentaux, mais un défaut d'inscriptions monumentales*

*1) Si peu d'inscriptions monumentales...*

La faible représentation de la documentation épigraphique monumentale étonne au premier abord. En effet, seules deux inscriptions sont connues depuis le XIX<sup>e</sup> s., ce qui est pour le moins surprenant car l'agglomération de Famars comprend des bâtiments accueillant le public, de belles dimensions et à caractère monumental : des thermes, un théâtre, des temples. Ces monuments ont été mis au jour lors des fouilles au début du XIX<sup>e</sup> s. (1823-1826), puis à nouveau au début du XX<sup>e</sup> s. par Maurice Hénault<sup>5</sup> qui révéla en particulier l'importance de l'aqueduc et des thermes de Famars (2600 m<sup>2</sup>, trop vastes pour être privés). Le travail a ensuite été effectué par deux archéologues allemands Gehrard Bersu et Wilhelm Unverzagt<sup>6</sup>, en 1917 dans le cadre du service du Kunstschutz, et ils fouillèrent le *castellum* dont une partie avait été élevée sur l'emplacement des thermes démantelés ; ils furent membres de la commission de l'armistice et de la paix après la Première Guerre Mondiale<sup>7</sup>. Puis, il faut attendre près de quarante ans, après la Seconde Guerre Mondiale, en 1957, pour qu'Henri Guillaume reprenne leurs travaux. Toutefois, le travail de Maurice Hénaut n'ayant pas été publié, c'est grâce à Philippe Beaussart<sup>8</sup>, qui a étudié et interprété le dossier des anciennes fouilles, que le résultat a été publié en 1980, mettant en évidence l'intérêt à poursuivre les recherches. De fait, les grandes opérations archéologiques coordonnées par Raphaël Clotuche confirment la richesse des découvertes. De nombreux bâtiments furent implantés le long de deux voiries perpendiculaires, dont l'une suit l'axe d'un aqueduc. L'axe nord-sud débouche sur une place autour de laquelle se développent plusieurs constructions à vocation culturelle<sup>9</sup>.

Les deux inscriptions découvertes au début du XIX<sup>e</sup> s. n'ont pas été conservées. La première est une inscription monumentale signalée le 4 septembre 1824 dans les *Petites affiches et avis divers* de Valenciennes au n° 289, p. 290-291, mais le bloc réemployé aurait été détruit et aucun relevé n'a été effectué.

Une autre inscription, découverte dans la proximité extérieure des thermes le 1<sup>er</sup> octobre 1825, a été copiée dans le même journal le 5 octobre 1825 au n° 402 p. 352 et dans le *Journal des débats* le 8 octobre 1825, un dessin est repris par Otto Hirschfeld en 1904 dans le *CIL*, XIII, 3580<sup>10</sup>, comme une épitaphe. Aubert Parent, professeur d'architecture aux écoles académiques de Valenciennes, dirigea les fouilles entre 1823 et 1826. Un extrait de son journal de fouilles permet de voir le dessin de l'inscription.

<sup>5</sup> Cet archéologue laissa une empreinte profonde dans l'archéologie régionale, devenant directeur des fouilles de Bavay à partir de 1920. Voir LEMAN 2017, p. 117-118.

<sup>6</sup> BERZU et UNVERZAGT 1961. Sur le passage de la bourgade du Haut-Empire au *castellum* tardif, voir la mise au point de CLOTUCHE 2015.

<sup>7</sup> Sur leur action, voir CLOTUCHE à paraître.

<sup>8</sup> BEAUSSART 1980. Cet archéologue a repris les données et fouilles sur Famars à partir des années 1970 ; voir BEAUSSART 1976.

<sup>9</sup> On se reportera au catalogue CLOTUCHE (dir.) 2013 qui donne de très bons plans d'ensemble et l'on complétera par : CLOTUCHE 2016a et b.

<sup>10</sup> Famars, *CIL*, XIII, 3580.

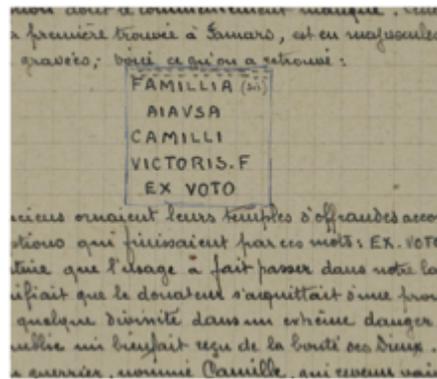


Fig. 3. Extrait du journal de fouilles d'Aubert Parent © R. Clotuche, Inrap.

Mais une relecture a été effectuée par Xavier Dupuis<sup>11</sup>, corrigeant d'une part la graphie du *nomen* « *Famillia* » (probablement une erreur typographique de la publication de 1825) en *Camillia* en raison du nom du père, *Camillius Victor*, indiqué à la quatrième ligne, et d'autre part la nature du monument en un autel sur pierre bleue, le marbre noir local, à une divinité dont le nom a disparu :

[---] / *Camillia* / *Aiausa* (sic) / *Camilli* / *Victoris f(ilia)* / *ex uoto*.

« *Camillia* *Aiausa*, fille de *Camillius Victor*, (a consacré cet autel à telle divinité) à la suite d'un vœu ».

Depuis lors, l'inscription a disparu. Le surnom de la femme reste problématique car il s'agit d'un *unicum* et si l'on peut envisager une racine celtique par un renvoi au nom du poisson, l'alose, *alause*, cité par Ausone (*Mosella*, 127), il est tout aussi envisageable, en raison de la faiblesse du relevé, des erreurs typographiques possibles et de la disparition de l'inscription empêchant toute vérification, que la lecture ne soit fortement corrompue et cache un nom latin banal.

Nous ajoutons une attestation qui n'est pas sans intérêt pour le jeu d'écriture et d'écrits qu'elle révèle. En effet, c'est la seule inscription monumentale conservée, même si c'est dans un état plus que fragmentaire sur un bloc de calcaire de remploi ou de rebut. Le calcaire provient de carrières situées à Douchy-les-Mines. Découvert dans les fouilles de la Rhonelle, le bloc mesure dans son extension maximale 16,5 cm de large sur 12,7 cm de haut et fait un poids de 1882 g. La lettre N, gravée en haut à droite, en partie effacée et pourvue de petits empattements, fait une hauteur de 25 à 27 mm de haut pour 17 mm de large. La lettre R au centre, à la pointe, 41 mm de haut pour 17 à 30 mm de large. Enfin la lettre R en *quadrata*, en bas à gauche, mesure 60 mm de haut pour 35 mm de large. Des traces de coups sont visibles en haut à gauche. Inédit. On y lit, au milieu de nombreuses griffures, de taille et de profondeur différentes (fig. 4) :

<sup>11</sup> *CAG* 59, p. 221.



Fig. 4. Bloc de calcaire avec gravures et graffites © R. Clotuche, Inrap.

N

R

//R

à l'oblique ascendant, en cursive ligaturée AMA

entre les deux R, à l'oblique descendant, en cursive KALIII ✕

En commençant par la dernière ligne, sans doute celle qui fut gravée en premier, on lit un R, dont la haste verticale a disparu, mais la lecture de cette lettre élégante est indéniable. Une double ligne supérieure de guidage est visible et se poursuit loin après la fin de ce R, semblant indiquer qu'il était encore possible de graver autre chose. Puis, on voit légèrement plus haut et à droite, le second R, copiant à la pointe le premier, avec sa barre oblique très allongée et élégante, gravé à main levée. On peut voir des griffures entourant le graffite de la lettre R, réalisée en copie de la même lettre en *quadrata*, haute de 6 cm. Tracé à l'oblique en cursive, on reconnaît un M entouré de A qui sont en ligature, soit la formule classique du cri d'amour que l'on trouve par exemple sur les fibules<sup>12</sup> : AMA « j'aime ! » ou « je (t')aime ». La première ligne, légèrement à l'oblique descendant par rapport aux deux « R » laisse voir un N, réalisé en belle écriture monumentale quoi que peu profondément incisé dans la pierre et presque effacé. À l'oblique descendant, entre les deux R, on peut voir aussi une série de lettres griffonnées : KAL(endas) III ✕. Peut-être une date et un chiffre correspondant au règlement d'une dette ou quelque chose d'approchant : « Aux kalendes, trois deniers »<sup>13</sup>. Notons aussi l'existence d'un certain nombre de courbes dont celle qui fait presque un demi-cercle à partir du sommet gauche de la lettre R réalisée à main levée jusqu'à la ligne de guidage. Habituellement ces traces attestent l'usage d'un compas<sup>14</sup>, mais ici, il semble que le tracé ait également été effectué au stylet à main levée.

On est sans doute en présence de toute une série d'exercices de lapicide(s) débutant(s) réalisés sur un bloc de rebut. Étant donné que cette pierre a été découverte récemment dans le remblai du premier aqueduc de La Rhonelle<sup>15</sup>, dont le comblement se place vers le milieu du II<sup>e</sup>, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un fragment de la dédicace du premier aqueduc dont le bloc aurait été démantelé en même temps que la structure ; sinon, il pourrait s'agir d'un bloc d'une autre nature mis au rebut.

<sup>12</sup> Par exemple FEUGÈRE 2010.

<sup>13</sup> Sur ce type de graffites de comptes, voir FUCHS et BARBET 2008, p. 23-29 et une attestation : cat. n° 1 p. 31.

<sup>14</sup> FUCHS et BARBET 2008, p. 35-41.

<sup>15</sup> Fouilles programmées menées sous la direction de Raphaël Clotuche.

## 2) Le graffiti des thermes : un appel à un baigneur ?

En 1908, lors de la reprise des fouilles des thermes de Famars débutées en 1825-1826 (**fig. 5**), on a repéré un graffiti griffonné sur un mur dans l'enduit peint en blanc comportant une plinthe rouge à la base du mur est de la salle 2 des thermes (*caldarium*).

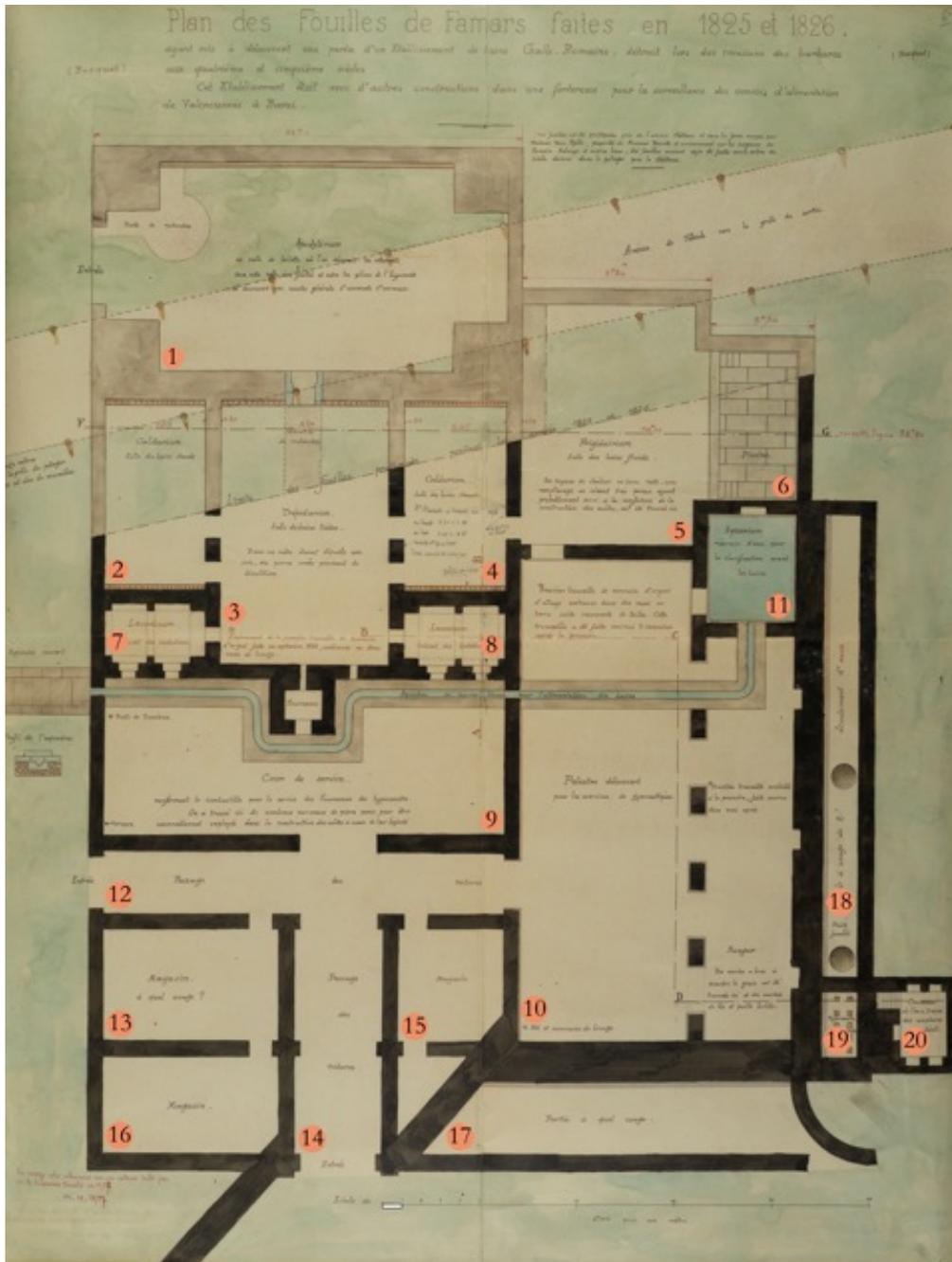


Fig. 5. Plan des thermes d'après les fouilles de 1826 par E. Peinte.

Maurice Hénault<sup>16</sup> photographia un texte tracé en écriture cursive à la pointe (**fig. 6 et 7**) qu'il identifia comme obscène, ayant repéré, entre autres, le mot *amati*. Philippe Beaussart a publié en 1980 dans la

<sup>16</sup> BEAUSSART 1980, p. 819-821 : « les clichés de l'époque permettent d'identifier le mot *amati* et de là d'avancer l'hypothèse d'une inscription obscène. » (p. 821).

*Revue du Nord* les fouilles de 1908 d'après les carnets de Maurice Hénault conservés au musée de Bavay<sup>17</sup>.



Fig. 6 et 7. Clichés des thermes de Famars (graffite) : Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, fond Maurice Hénault. Nous remercions Vincent Hadot, directeur, pour son aimable autorisation.

<sup>17</sup> BEAUSSART 1980, p. 821 et n. 41 p. 823 ; pl. 3 p. 812 (emplacement du graffite sur le mur) et pl. 6 p. 819, le graffite lui-même.

La taille du panneau mural n'est pas indiquée mais celle des lettres variait de 10 à 20 cm.

premier texte : IMARTINEVALE

*I Martine, uale !*

traduction : « va, Martinus, salut ! »

Xavier Dupuis<sup>18</sup> a proposé de lire *amati* ou *Marti*, voire même *amat Iuenalem* « il aime Juvénal » et Jean Mallon datait l'écriture du I<sup>er</sup> ou du II<sup>e</sup> s. La construction des thermes<sup>19</sup> ne serait pas à placer avant le début du II<sup>e</sup> s. et par conséquent, le graffiti également.

La lecture n'est pas facile<sup>20</sup> et nous n'avons plus de ce mur que des photographies conservées au Musée des Beaux-Arts de Valenciennes. Selon nous, il faut orienter la lecture vers la seconde solution. En effet, il nous semble plus juste de lire un nom et une interpellation : *Martine uale (...)*, avec peut-être un « i » avant le nom, qui serait plutôt : « va, Martinus, salut ! », signifiant peut-être une volonté de ne plus revoir Martinus aux bains.

Martinus étant un nom très courant, surtout en Gaule Belgique, y compris à Bavay<sup>21</sup>, il n'y a aucun obstacle à une telle lecture, d'autant qu'un nom, directement inspiré du dieu Mars dans un *uicus* au nom de *Fanum Martis*, semblerait des plus adapté<sup>22</sup>. Mais il apparaît aussi que ce graffiti a été retouché, car on voit d'autres lettres qui suivent, semblant être un peu moins profondément gravées. Peut-être est-on en présence d'une seconde main, car n'oublions pas que souvent des compères écrivent et complètent des maximes. En effet, le A que l'on peut lire donne l'impression d'avoir été retravaillé en un E car une photographie inédite, trouvée dans les carnets de fouilles de Maurice Hénault par Xavier Dupuis, permet de voir que le texte se poursuit avec LLEM[-]. De ce fait, il est tentant, selon nous, de lire non plus *vale* mais *velle m[---]*. La lecture d'un T est possible, mais pas assurée et il s'avère difficile de voir ce qui se place dans l'intervalle et ensuite.

réécriture partielle : IMARTINEVELLEM[-]T[-]

Si le salut *vale* est on ne peut plus banal, *velle*, « épile ! » peut aussi tout à fait trouver place dans les thermes, puisqu'il s'agit de la pratique courante de l'épilation. Cet usage est devenu très fréquent sous l'Empire comme en attestent Juvénal et Sénèque, et même l'empereur Auguste semble s'y être adonné dès sa jeunesse si l'on en juge ce que dit Suétone<sup>23</sup>. L'épilation se pratiquait dans la pièce tiède des thermes, une fois les pores de la peau largement ouverts ; or le graffiti en question se trouve précisément dans la salle chaude qui donne accès à un double *tepidarium*, où l'on pratiquait les soins du corps, massage et épilation ; on est donc dans le contexte voulu. Deux lectures sont possibles, on préférera sans doute la première à l'autre, mais il est difficile sans contrôle direct de trancher. De ce fait, soit il s'agit d'une double invective concernant Martinus :

première proposition de lecture : *I Martine, uelle M[ar]t[ine]*

traduction : « Va Martinus, épile Martinus ! ».

Cela impliquerait une incitation moqueuse envers l'esclave ou l'employé chargé d'effectuer ce travail à longueur de journée. Mais, dans une seconde lecture, il pourrait aussi être question de désigner à Martinus, client de ces bains, la partie de son corps à faire épiler :

deuxième proposition de lecture : *I Martine, uelle m[en]t[ulam] !*

traduction : « Va Martinus, épile ta bite ! ».

<sup>18</sup> DUPUIS 1983, p. 458-460 n° 178 et pl. VII, 1 ; CAG 59, p. 220.

<sup>19</sup> BEAUSSART 1980, p. 821.

<sup>20</sup> Je remercie Heikki Solin (Université d'Helsinki), Markus Scholz (Université de Francfort) et Rebecca Benefiel (Université de Washington) pour les échanges fructueux concernant ce graffiti.

<sup>21</sup> KAJANTO 1965, p. 87-88 ; MÓCSY 1983, p. 179 ; LŐRINCZ 2000, p. 61 ; KAKOSCHKE 2010, p. 397-398 CN 875. Il est fort possible que le succès de ce nom en milieu celtique soit dû à un rapprochement phonétique, une assonance avec *Marto-* ou avec *Martalo-* ; voir DONDIN-PAYRE 2001, p. 304 ; DELAMARRE 2007, p. 226. À Bavay, ce nom théophore semble être celui d'un artisan, fabriquant de céramiques, bien attesté (*Martinus fecit* ou *Martini m(anu)* ou *Martini*) : CAG 59, 2, p. 120, 351, 354-355.

<sup>22</sup> Famars et Mars, voir CLOTUCHE dir. 2013. En fait, la divinité protectrice du *uicus* n'est pas connue par l'épigraphie. Il est fort possible que Mercure ait été en réalité le dieu principal du *uicus* sous le Haut-Empire et Mars plutôt celui de l'époque tardive.

<sup>23</sup> Suétone, *Vie d'Auguste*, 68.

Les inscriptions de Pompéi évoquent clairement l'épilation de différentes parties du corps à commencer par les jambes<sup>24</sup>, les aisselles, mais aussi le torse et le sexe. Dans l'une d'elle, il est question de façon très grossière<sup>25</sup> de l'épilation du sexe masculin : *uellit mentulam* « il épile sa bite » (*CIL*, IV, 1830)<sup>26</sup>. Est-ce que l'on pourrait identifier cette référence à une scène décrite par Martial (6, 81)<sup>27</sup> quand un importun ou un malade se baigne au milieu des autres clients suscitant dédain et indignation ? Il attaque ainsi :

*Iratus tamquam populo, Charideme, Iauaris :  
inguina sic toto subluis in solio.  
nec caput hic uellem sic te, Charideme, laurare.  
Et caput ecce lavas : inguina malo laues.*

« On dirait que tu en veux aux gens, Charidème, quand tu te baignes : à tel point tu mets ton bas-ventre en contact avec toute l'eau de la piscine. Même ta tête, Charidème, je ne voudrais pas que tu t'y baignes de la sorte. Mais voici que tu y baignes aussi la tête !... ».

Il fustige le même personnage douteux et lui conseille d'épiler son corps hérissé de poils car il le soupçonne en réalité de s'épiler les parties intimes de son corps comme un homosexuel (6, 56) :

*Quod tibi crura rigent saetis et pectora uillis,  
uerba putas famae te, Charideme, dare ?  
Extirpa, mihi crede, pilos de corpore toto  
teque pilare tuas testificare natis.  
« Quae ratio est ? » inquis. Scis multos dicere multa :  
fac pedicari te, Charideme, putent.*

« Avec tes jambes hérissées de poils et ta poitrine velue tu comptes, Charidème, en faire accroire à la renommée. Fais disparaître, crois-moi, les poils de tout ton corps et prouve que tu épiles tes fesses. « Pourquoi cela ? » fais-tu. Tu le sais, bien des gens disent bien des choses : fais en sorte, Charidème, qu'ils te prennent pour un inverti. »

Ces traces, en apparence de peu d'intérêt littéraire, nous donnent malgré tout à voir l'utilisation de l'écrit comme un élément de communication quotidien, rudimentaire, mais effectif et révélateur de l'adoption d'usages bien romains dans ce *uicus* de Gaule Belgique<sup>28</sup>.

## *II) Des graffites qui attestent de l'usage de l'écrit dans les activités artisanales et économiques du quotidien*

On sait que l'écrit dans les ateliers gallo-romains reposait surtout sur des exercices de comptabilité, d'inventaire et de gestion quotidienne<sup>29</sup>. Des stylets, au nombre de vingt-sept pour Famars, ont été découverts confirmant l'usage de tablettes, mais aussi la pratique du griffonnage d'indications sur divers supports. Sous l'Empire, l'écrit n'est plus réservé à l'élite, mais tend à être de plus en plus présent au quotidien, en particulier chez les artisans et les commerçants<sup>30</sup>. Notons sur le

<sup>24</sup> Les sources littéraires insistent surtout sur l'épilation des jambes : Suétone, *Vie d'Auguste*, 68 ; Juvénal, IX, 12-15 ; VIII, 114-115 : *quid resinata iuuentus / cruraque totius facient tibi leuia gentis ?* « que pourront te faire des jeunes gens passés à la résine, et ces nations entières aux jambes sans poil ? » (épilation à la résine). Ces trois auteurs ont une vision assurément critique de l'épilation masculine, pour eux, elle est souvent associée à l'homosexualité et à la prostitution.

<sup>25</sup> La grossièreté de ce terme, *mentula*, pour désigner l'appareil génital masculin, « pénis, bite » (ADAMS 1982, p. 66-77) ne fait pas de doute, même s'il est utilisé assez couramment dans les graffites et chez les satiristes (par exemple 49 occurrences chez Martial) pour être considéré comme banal, Cicéron se refuse à l'utiliser sauf par allusion : NICOLAS 2007 ; DUBUISSON 2011, p. 48 ; BURGEON 2016, p. 77.

<sup>26</sup> On peut même envisager *mentla* pour *mentula* attesté quatre fois sous cette forme à Pompéi : voir VÄNÄNEN 1981, p. 43.

<sup>27</sup> Martial considère l'épilation intégrale masculine avec dédain, pour lui c'est une pratique visant à ressembler à un adolescent pour attirer et séduire d'autres hommes en ayant un rôle passif et soumis, voir GARRIDO-HORY 1981, p. 148-150.

<sup>28</sup> Voir aussi BARBET et FUCHS 2008, p. 165-193 : « Le parler écrit ».

<sup>29</sup> Voir par exemple FRANCE et MAURIN 2009 ; SCHOLZ 2012 ; HOËT-VAN CAUWENBERGHE 2013.

<sup>30</sup> Voir un parallèle dans le *uicus* de Bliesbruck : TRAPP 2007a et b.

stylet présenté la corrosion classique qui a érodé le fer à l'endroit de la préhension et du dépôt de sueur de celui qui tenait le stylet (**fig. 8**)<sup>31</sup>.



Fig. 8. Stylet en fer de Famars © DAO St. Lancelot, Inrap.

1) Une dent de cochon gravée provenant des fouilles du Technopôle de Famars en lien avec une tannerie ou une cordonnerie

L'objet a été trouvé dans l'ouest de l'agglomération antique où ont été découvertes des aiguilles ou des alènes (Contexte 6394)<sup>32</sup> (**fig. 9**). On ne peut donc pas le mettre en lien direct avec les tanneries sises non loin du site, mais un peu plus au sud-ouest comme on peut le voir sur la carte. En outre, le contexte est non daté. Toutefois, l'étude de l'objet permet malgré tout d'affirmer un rapport direct avec l'activité de tannerie et de travail du cuir (bourellier, cordonnier...), dont l'apogée se place entre le second quart du II<sup>e</sup> s. et le début du III<sup>e</sup> s., et s'achève en 320 ap. J.-C.

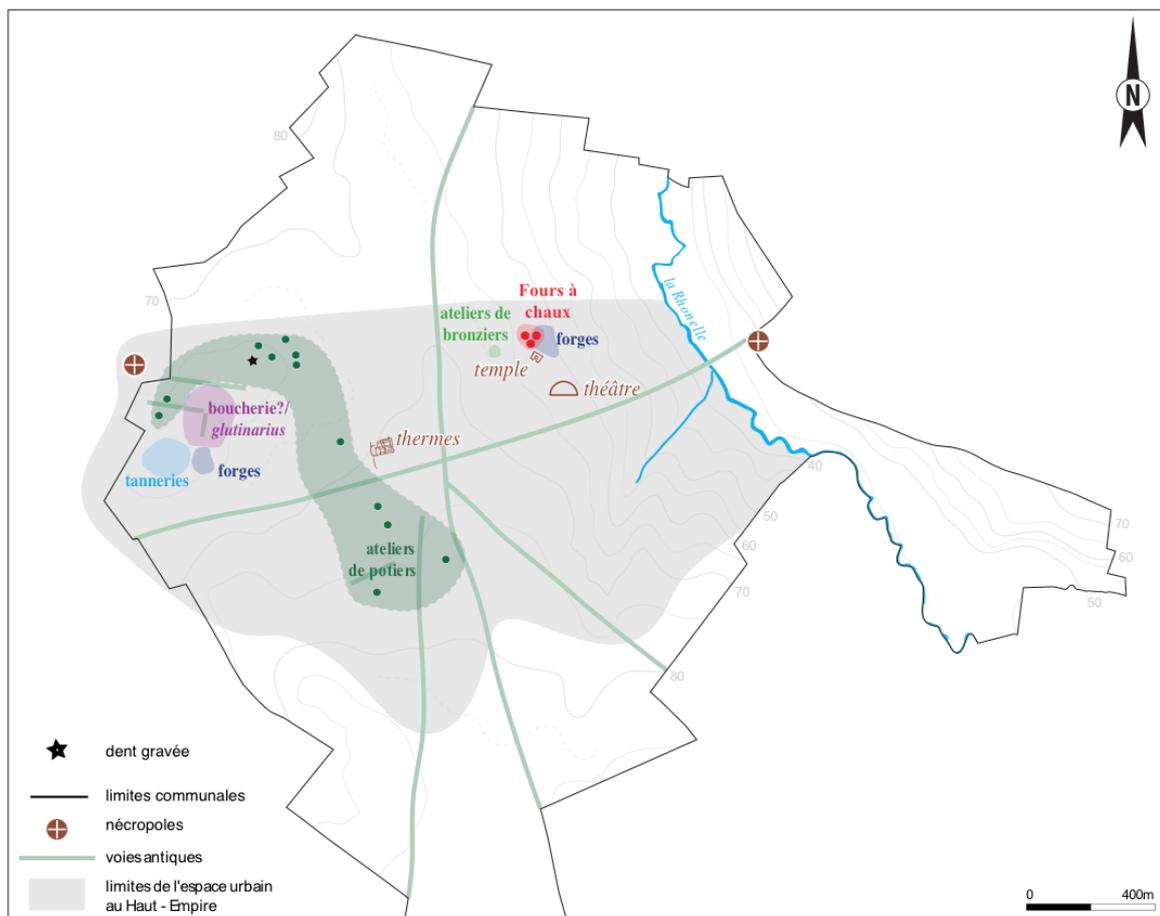


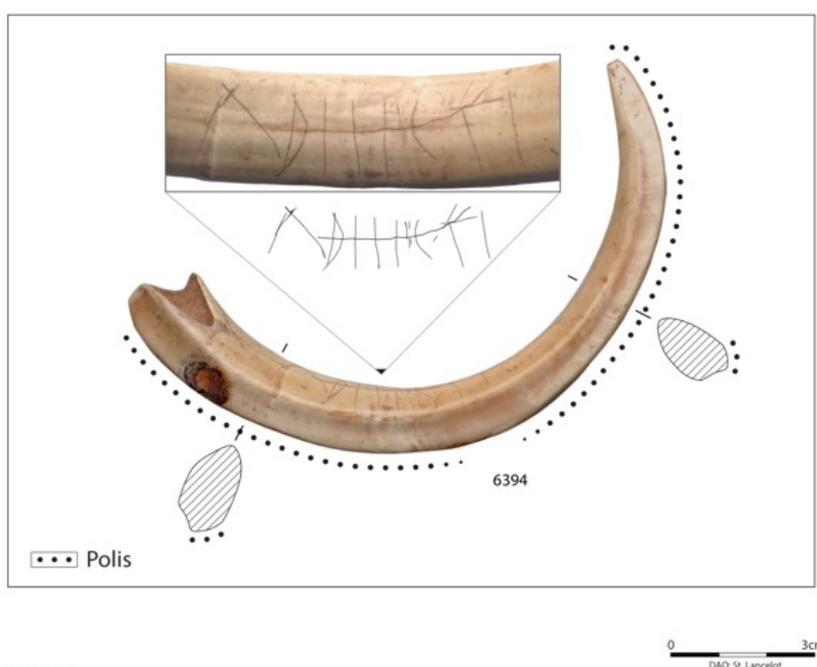
Fig. 9. Plan de localisation des activités (poterie, tannerie, boucherie...) © DAO St. Lancelot, Inrap.

<sup>31</sup> Catalogue CLOTUCHE (dir.) 2013, p. 127 fig. 146.

<sup>32</sup> CLOTUCHE 2017, tome IV, vol. 3, p. 286, fig. 134.

En effet, il s'agit d'une canine de suidé (**fig. 10**) et plus précisément une canine inférieure droite utilisée entière. L'étude tracéologique confiée à Alexandra Legrand-Pineau<sup>33</sup> a donné des résultats intéressants car cette dent présente, à la jonction entre la face antéro-médiale et la face antéro-latérale, deux zones d'usure très développées que l'on peut attribuer au travail des peaux tannées. De fait, l'étude macroscopique a mis en évidence d'importantes traces d'usure de surface en deux mouvements distincts selon la direction des stries, résultant probablement d'un raclage réalisé de façon régulière à deux endroits différents. Une utilisation de cet outil dans une phase de préparation des cuirs ou d'assouplissement peut donc être envisagée. On peut considérer que le geste a été effectué avec une amplitude de travail relativement importante puisque les deux zones d'usure ont été observées sur des longueurs importantes, respectivement 8 cm et 6,5 cm.

On a de plus un détail épigraphique intéressant car l'artisan qui utilisait cet objet dans le cadre de son travail a souhaité indiquer qu'il lui appartenait en gravant à la pointe son nom au génitif. Écriture cursive maladroite. Support : dent de suidé. Taille des lettres : de 6,3 à 7,45 mm. Inédit. On lit le texte suivant :



Famars 2013

Fig. 10. Dent de cochon portant un graffite © DAO St. Lancelot, Inrap.

ADIICTI

transcription : *adiecti*.

traduction : « (outil) d'Adiectus ».

La vie quotidienne offre de nombreuses occasions de voir l'écrit sur des objets usuels. On a retrouvé aussi tant de bols ou de plats gravés au nom de leur propriétaire, même avec maladresse : ce procédé montre une bonne imprégnation de la culture écrite. Le nom de cet artisan est latin, il provient du verbe *adicio*, ajouter, augmenter<sup>34</sup>. Il est attesté à Reims au II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. où un père, Adiectus, fait l'épithète de son fils Inpetratus<sup>35</sup>. Par ailleurs, on compte aussi un porteur de *tria nomina*, au

<sup>33</sup> A. Legrand-Pineau, CNRS - USR 3225 - Maison Archéologie et Ethnologie, René-Ginouvès, Nanterre.

<sup>34</sup> KAJANTO 1965, p. 349 ; LÖRINCZ 2005, p. 22 ; KAKOSCHKE 2010, p. 194 CN 17. Notons que ce nom est également attesté en Gaule Belgique sous la forme de gentilice, Adiectus, *CIL*, XIII, 6322.

<sup>35</sup> *CIL*, XIII, 3338.

*cognomen* d'Adiectus, cité dans une inscription évergétique de reconstruction de bains aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. grâce aux *uicani* de *Tasgetium*/Eschenz (Suisse)<sup>36</sup>.

## 2) Graffite, commerce et emploi

La présence des couches argileuses à la frontière atrébato-nervienne et celle d'hématite dans le sous-sol des faubourgs de Famars ont été des facteurs positifs dans le développement de l'artisanat et du commerce à cet endroit et expliquent l'activité soutenue dans cette agglomération ainsi que son extension progressive par quartier. L'activité de fabrication de céramique était particulièrement intense et Famars s'est spécialisé dans les vases à figures dont la diffusion s'est faite sur tout le territoire de la cité et vers le Rhin et la Moselle.

Un fond de vase avec graffite (**fig. 11**)<sup>37</sup> a été découvert dans les fouilles de Famars Technopole à l'ouest de l'agglomération dans une fosse votive, où l'on a trouvé des vases à visage complets, et des offrandes de vases entiers, datant du début du IV<sup>e</sup> s. Le tesson, trop petit pour que l'on puisse estimer un volume, appartenait à un vase provenant du Cambrésis, de forme globulaire ou ovoïde. L'inscription réalisée à la pointe *post cocturam*, après cuisson, montre un usage probablement dans le cadre d'un remploi. En outre, il est possible qu'après une utilisation plus ou moins longue, le vase ou/et son contenu aient été consacrés.

Les données de dimensions de l'objet sont manquantes ; en revanche, la taille des lettres, en écriture cursive donne un texte court griffonné à la pointe *post cocturam*, dont les lettres/chiffres avoisinent le centimètre ; le texte se trouvait à proximité du fond de ce pot. Les indications servaient pour mémoire à l'utilisation de ce vase et de son contenu. Catalogue Clotuche (dir.) 2013, p. 127 fig. 147.

Sur la droite, on lit :



Fig. 11. Fond de vase avec graffite © A. Tixador, Inrap.

?]VII S (*uacat*) P III S

On peut s'attendre à trouver sur les céramiques les indications de poids, de volumes et de prix<sup>38</sup>. Les unités de mesure en général utilisées sont en conséquence la livre (poids : 327,453g) ou le setier (volume : 0,547l) ou encore le semis (prix). Le S brisé est souvent rapproché de l'unité de mesure bien connue, le setier (*sextarius*), dont les abréviations sont fréquemment sous la forme S, SE ou SEX,

<sup>36</sup> *CIL*, XIII, 5257 (*AE*, 1993, 1227).

<sup>37</sup> Catalogue, p. 127 fig. 147. Le lot de ce puits est particulièrement riche : l'ensemble se divise en 11 individus destinés au stockage de liquides, 22 individus appartenant à la vaisselle de table, et 45 individus culinaires mode B, dont un pied à graffito, qui se démarque du lot en n'étant peut-être pas utilisé lors du rite, mais plutôt comme offrande en dehors de la préparation des aliments pour la festivité. Outre le fond du vase à graffito, un bol à collerette JM8 portait une croix sur sa panse et était brûlé, un troisième, un pot globulaire à col concave P1/P2, portait un graffito en forme de IV sous le fond ; cela renvoi à des poids ou des volumes : CLOTUCHE 2017, IV, vol. 1, p. 689-692.

<sup>38</sup> Sur l'interprétation qui peut varier, voir LINCKENHELD 1929 ; FÉRET et SYLVESTRE 2008, p. 75-79.

rarement S. Dans le cas présent, l'indication *p(ondo)* nous donne un premier indice : nous sommes en présence de poids<sup>39</sup>. Le poids serait donc : *p(ondo librae) IIIS*, soit « d'un poids de trois livres et demie », sans doute le poids du contenu, soit un peu plus d'un kilo (1146,086g). Pour la première indication, la cassure implique de se demander si le graffite est complet ou non. Le vase lui-même pouvait servir de récipient de mesure (*testa*) et il pourrait s'agir cette fois du poids complet avec le contenu TP *testa pondo*, « pesé avec le contenu »<sup>40</sup>. De ce fait, si les indications chiffrées sont complètes, on peut lire [*t(esta) p(ondo librae)*] VII S, on aurait *septem semis* (2455, 898g) ; si on considère qu'il pourrait manquer un chiffre, on pourrait avoir [TP X]VIIS (5730,428g). Il est plus vraisemblable que le graffite chiffré soit complet, sachant qu'en moyenne le contenu total est un peu plus du double du poids complet ; il ne faut toutefois pas oublier que cela pouvait varier fortement en fonction de la nature du produit qu'il était susceptible de contenir, ainsi que de l'épaisseur et de la forme de la céramique et donc de son poids.

### III) Les graffites dans la vie privée

#### 1) Graffite et pratique religieuse : un ex-voto sur céramique trouvé à Fanum Martis (Famars, Rhonelle)

Les sanctuaires de Blicquy<sup>41</sup>, où l'on trouve aussi un théâtre, ou celui de Sains-du-Nord<sup>42</sup>, sont des points importants de la piété antique et ont attiré une population importante, venue vivre à l'ombre du sanctuaire et sous la protection divine (dans les cas de Blicquy et de Famars, il pourrait s'agir de Mars selon William Van Andringa<sup>43</sup>).

Ces fragments d'objet votif ont été trouvés dans le comblement d'une mare datée du III<sup>e</sup> s. La zone cultuelle avait déjà livré du matériel varié. Parmi les nombreux éléments mobiliers, on compte des objets associés à Mercure, Mithra, Attis et Cybèle<sup>44</sup>, et des représentations de divinités en particulier sur les « vases à bustes ». Le nombre de bustes représentés est fondé sur le principe des jours de la semaine (semainiers), un concept surtout connu dans le culte du dieu Mithra où les sept jours de la semaine et les sept niveaux de l'initiation au culte sont fondamentaux. Typiques de la cité des Nerviens<sup>45</sup>, ces vases portent six ou sept bustes représentant des divinités (planètes). On a aussi des vases zoomorphes : proches des vases à bustes, ils ne figurent que Mercure et ses attributs (bouc, coq, deux serpents criocéphales, bourse, caducée). Le culte de Mercure celtique est très populaire dans cette cité des Nerviens. Protecteur des arts, il était surtout honoré par les artisans potiers ou bronziers, deux activités bien présentes à Famars.

Parmi les statuettes découvertes à Famars, signalons un Génie en bronze découvert dans le comblement d'une cave du III<sup>e</sup> s.<sup>46</sup> et, surtout, dans la perspective des objets inscrits à *Fanum Martis*, centre culturel actif, on a découvert lors des fouilles programmées de la Rhonelle<sup>47</sup> un fragment d'autel en terre cuite pourvu d'un *ex uoto* gravé avant cuisson indiquant le nom du fidèle, Victor (**fig. 12**)<sup>48</sup>. Il s'agit d'un objet de terre cuite gravée *ante cocturam*. Il n'en reste que deux fragments, dont un élément de dessus, constituant probablement les restes d'un autel. Champ épigraphique : 4,8 cm de haut sur 4 cm de large. Les lettres font de 0,4 cm à 1,2 cm. Les empâtements clairement visibles

<sup>39</sup> Puisque nous trouvons le P pour *p(ondo)*, « d'un poids de », nous écartons la lecture du S en setier impliquant un volume, mais nous y reconnaissons la demie de la livre. Voir SYLVESTRE 2004, p. 8 et 9 ; 2012 et 2017, p. 114-123.

<sup>40</sup> Il faut rester prudent car parfois on a l'indication *T(esta)*, indiquant que l'on a aussi le poids de la tare seule. Seul l'utilisateur savait à quoi cela correspondait par rapport au poids de la tare, du contenu et du poids total, tare et contenu. Pour un exemple de pot de miel, avec indications de poids, voir KRIER 1994.

<sup>41</sup> Voir GILLET *et alii* 2006.

<sup>42</sup> Voir NEAUD 2014.

<sup>43</sup> VAN ANDRINGA 2016, p. 54-55.

<sup>44</sup> On peut signaler par exemple, une applique en bronze portant la représentation de la déesse Cybèle comme élément central de cet objet où figurent également Attis et son bonnet phrygien, une pomme de pin et deux lions. Ce culte se développe surtout durant les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles.

<sup>45</sup> Voir WILLEMS et BORGERS 2015.

<sup>46</sup> HOSDEZ *et alii* 2006. La figurine est debout sur son socle. Le jeune homme porte une couronne de feuillage, une corne d'abondance à la main gauche et une patère à la main droite ; sa taille est ceinte d'un drapé élégant.

<sup>47</sup> Fouilles de la Rhonelle dirigées par Raphaël Clotuche.

<sup>48</sup> Voir le catalogue CLOTUCHE (dir.) 2013, p. 129.

indiquent que la gravure au stylet de ces lettres a été effectuée dans l'argile fraîche. Catalogue Clotuche (dir.) 2013, p. 129 fig. 148 (AE, 2013, 1088).



Fig. 12. Fragments d'autel en terre cuite inscrit © DAO St. Lancelot, Inrap.

VICTOR  
PRO MII  
RIITIS• VO  
TVM

*Victor, / pro me/retis (sic), uo/tum.*

« Victor, en raison de ses services, (a accompli) son vœu.

La forme exacte de l'objet pose problème. Cet objet servait-il de petit autel ou de brûle-parfum comme ceux trouvés à Chartres ou à Brocolitia (Chesters Fort)<sup>49</sup> sur le mur d'Hadrien ? Ou faut-il y voir le podium d'un petit temple ou un autel servant de socle à une statuette de la divinité ? Tout ce que l'on peut dire est que cette pièce d'argile, servant de plaque dédicatoire a dû faire partie d'un objet plus grand<sup>50</sup> et qu'en raison de son état fragmentaire, il est difficile de trancher et d'aller au-delà de ces hypothèses.

La piété à l'époque gallo-romaine se concrétise souvent par des marques de reconnaissance des fidèles envers les divinités. Il est fréquent de faire un vœu en promettant à une divinité des dons une fois la réalisation du souhait devenue effective<sup>51</sup>. L'accomplissement du vœu s'accompagne donc de gestes, de sacrifices, destinés à remercier la divinité. La dédicace d'un objet pour le culte peut en faire partie comme offrir des statues, des statuettes, des autels de pierre ou d'argile, des brûle-parfums ou des brûle-encens...

En tout cas, le dévot a accompli sa part du contrat : son vœu (*uotum*) ayant été exaucé, en raison des services rendus (*pro meritis*) par la divinité qui a accédé à ses aspirations, il s'est acquitté

<sup>49</sup> Voir JOLY (dir.) 2010, partic. p. 155-168 (D. Joly et W. Van Andringa). Brûle-encens de Bretagne, Brocolitia : *RIB*, 1530 et 1531.

<sup>50</sup> Hypothèse formulée par RAEPSAET-CHARLIER 2017, p. 216.

<sup>51</sup> Voir VAN ANDRINGA 2002, p. 118-120.

de sa part en accomplissant lui aussi sa promesse (don, sacrifice...) <sup>52</sup>. Si le *uotum* est typique de l'époque romaine, et fréquent, cette formule *pro meritis* est peu usitée. On a une attestation à Trèves d'une dédicace *pro meritis* pour une divinité dont le nom a également disparu, par un marin de la flotte devenu marchand de cervoise <sup>53</sup>. Dans l'ensemble, on trouve plus volontiers et souvent abrégé l'expression de ce contrat par la formule classique : *uotum soluit libens merito* « il a accompli son vœu volontiers et à juste titre ». En Bétique, à Lousame, on a une variante dans l'inscription *AE*, 2013, 874 : *Nauiae ob meritis M(arcus) Val(erius) uotum posuit* <sup>54</sup>.

On remarquera que le nom du fidèle, typiquement latin, est fréquent dans le monde romain. Dans le monde celtique, il est fort bien représenté car les noms Victor et apparentés ou dérivés de celui-ci sont à mettre en rapport avec leur consonance issue de la racine celtique *-vic(o)-* de sens identique <sup>55</sup>. Trois citoyens romains nerviens portent le surnom courant en Gaule et dans l'Empire <sup>56</sup> de Victor aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. : à Famars, Camillius Victor (*CIL*, XIII, 3580), père d'une dévote qui accomplit un ex-voto à une divinité dont le nom a hélas disparu, à Bavay, M. Pompeius Victor (*CIL*, XIII, 3573), questeur des citoyens romains, et à Nimègue, le commerçant nervien M. Liberius Victor (*CIL*, XIII, 8725).

Concernant le statut de ce fidèle, le nom unique renvoie à un pérégrin ou éventuellement à un esclave <sup>57</sup>. L'oubli de la nomenclature complète des hommes libres sur les objets de cette nature est très fréquent. Ce texte, bien lisible, est influencé par l'écriture cursive, le premier « E » étant transcrit « II », mais l'autre « II » implique aussi un « E ». Cette confusion du « E » avec un « I », donnant *meretis* pour *meritis* forme un vulgarisme. On la trouve surtout à Rome et en Italie, où cette prononciation ouverte du « I » passe pour rustique <sup>58</sup>. Il n'a pas nécessairement été incisé dans l'argile par le dévot lui-même avant cuisson, mais plutôt par l'artisan qui a réalisé ce petit autel sur demande (à moins que le dévot n'ait été précisément le potier <sup>59</sup>). L'usage, même rudimentaire, de l'écrit dans les ateliers est bien attesté chez les Nerviens <sup>60</sup> et a permis de personnaliser cet acte de dévotion.

L'identité de la divinité demeure un mystère, son nom ne figurant pas sur la dédicace, ou au moins sur ce qui reste de cet autel, Mars et Mercure sont les candidats les plus sérieux. Mercure étant le dieu protecteur des artisans et commerçants, il serait tout indiqué de penser à lui, mais en l'absence de preuve, il est préférable de demeurer prudent. Les dépôts de céramiques et les trous rituels effectués sur les céramiques du sanctuaire de Sains-du-Nord <sup>61</sup> en particulier montrent le rôle tout à fait privilégié des céramiques en contexte religieux dans la cité des Nerviens.

## 2) Bagues inscrites

Sur un total de vingt-trois bagues trouvées jusqu'à présent sur le site du *uicus*, deux comportaient des indications inscrites. La première bague inscrite, découverte en 1999, <sup>62</sup> présentée ici, comporte deux lignes, n° inv. M-09. Il s'agit d'une bague en alliage cuivreux (**fig. 13**). L'objet est complet (diam. 19,1 mm, ép. 0.6 mm ; l. plateau 12 mm ; poids 1,2g), à jonc plat en tôle, s'élargissant en plateau rectangulaire, sur lequel est gravée une inscription sur deux lignes un nom de femme composé de deux éléments, gentilice et surnom. Les lettres présentent des empattements. Le plateau

<sup>52</sup> Il y a des cas où la divinité ne remplit pas sa part de contrat (*contra uotum*, « en dépit du vœu »), dans ce cas le vœu est annulé. Voir EHMIG 2012.

<sup>53</sup> Trèves, sanctuaire de l'Altbachtal, *AE*, 1928, 183 = 1941, 168 ; *CSIR* D, IV, 3, 426 : [...] *miles clas/sis Germanic(a)e [[Do]]/[[mitianae P(iae) F(idelis)]]*, *neg/[o]tiator ceruesa/rius artis offec/tur(a)e ex uoto pro / meritis posuit*. Il est probable que ce négoce de cervoise fructueux ait entraîné une dédicace à Mercure. Voir LEMAN 2007.

<sup>54</sup> Voir GONZÁLEZ RODRÍGUEZ 2013, p. 11-14 n° 1.

<sup>55</sup> DELAMARRE 2009, p. 93.

<sup>56</sup> KAJANTO 1963, p. 61 ; 89 ; 278 ; LÖRINCZ 2002, p. 167-168 ; KAKOSCHKE 2010, CN 1469, p. 548-549. Ce nom, très courant, est présent dans tout l'Empire et sur tout type de supports. Il est fort bien représenté dans le milieu des artisans comme ce potier de Lezoux (OSWALD 1931, p. 334).

<sup>57</sup> Sur les esclaves et affranchis accomplissant des actes religieux en Gaule Belgique et dans les Germanies, voir BINSFELD 2016.

<sup>58</sup> VÄNÄNEN 1981, p. 36-37.

<sup>59</sup> C'est par exemple le cas du dévot Gabinius Saturninus qui a réalisé les brûle-encens offerts à la déesse Cove(n)tina *manibus suis*, de ses mains : *RIB*, 1531.

<sup>60</sup> Voir aussi HOËT-VAN CAUWENBERGHE 2013.

<sup>61</sup> WILLEMS et NEAUD 2012.

<sup>62</sup> Voir le rapport CLOTUCHE (dir.) 2016, p. 184.

est orné de légères lignes incisées horizontales, hauteur des lettres 2,2 à 2,4 mm. Type : Riha 1990, type 2.13.5 ? ; Guiraud 1989, type 2h. Catalogue Clotuche (dir.) 2013, p. 128 fig. 4 (*AE*, 2013, 1087) :

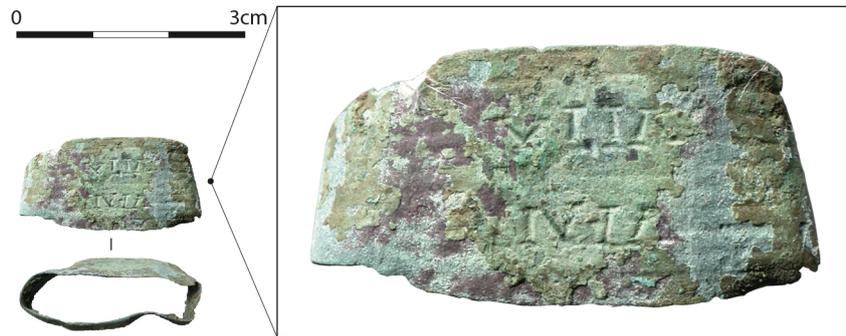


Fig. 13. Bague en alliage cuivreux de Iulia Liuia © DAO St. Lancelot, Inrap.

IVLIA / LIVIA  
« Iulia Liuia »

La répartition de ce type de bagues couvre toute la Gaule, surtout la moitié nord, présentant de fortes concentrations le long des frontières belges et allemandes si l'on suit l'analyse d'Hélène Guiraud<sup>63</sup>.

Le gentilice impérial Iulius/Iulia est on ne peut plus courant. Iulia Liuia semble être un clin d'œil à l'impératrice Livie, qui devint membre de la famille Iulia par le testament de son défunt mari Auguste. Liuia Iulia était le nom de l'épouse de Drusus, le fils de Tibère. Toutefois, là aussi, si l'on peut voir une manière de contexte de choix des noms, il est impossible de faire un lien direct avec la famille impériale. Liuia utilisé comme *cognomen* est assez rare<sup>64</sup>. On en rencontre une à Lyon (*CIL*, XIII, 2026).

La seconde bague inscrite que nous présentons provient des fouilles de la Rhonelle de 1980 et a été découverte dans l'hypocauste du Jardin à pois (de la même pièce où ont été recueillies les peintures murales exposées au musée), a priori dans un contexte privé (fig. 13). Elle est conservée aux Musées des Beaux Arts de Valenciennes Inv. 81.18b.

Bague en argent (diamètre int. 18, plateau 9\*3 mm), jonc fermé à profil trapézoïdal, formant un plateau dans la partie supérieure. À la base, la section du jonc a la forme d'un D. Elle est plate au niveau de l'épaule et du plateau. Le champ épigraphique se déploie sur un plateau en losange assez peu courant d'une largeur d'1 cm. Les épaulements sont ornés de lignes de triangles niellés. Une inscription réalisée grâce à des filets rapportés et soudés dans des incisions figure sur le plateau. Type Guiraud 1989 3e ; Riha 1990 2,6-2,7. Date : fin II<sup>e</sup> s.-III<sup>e</sup> s. Inédit. On y lit trois lettres, dont les deux premières sont en ligature :



Fig. 14. Bague en argent inscrite, fouilles de la Rhonelle © DAO St. Lancelot, Inrap.

<sup>63</sup> GUIRAUD 1989.

<sup>64</sup> On trouve plus facilement Liuianus (deux attestations en Gaule Belgique, *CIL*, XIII, 4678 et 4597, voir KAKOSCHKE 2010 CN 792 p. 375), voir KAJANTO 1965, p. 32 et 149.

## VTE ou VTF

*Ute(re felix) ou Ut(ere) f(elix)*

« Que l'usage t'en soit propice ».

Ce nombre de lettres est réduit, ce qui n'implique pas une lecture facile. Quand on trouve trois lettres, on pense souvent à un usage très courant qui consiste à faire graver les initiales des *tria nomina*, caractéristiques du citoyen romain. Dans ce type de cas, on s'orienterait plutôt vers une bague masculine, les dames ne portant que fort rarement le prénom. Toutefois, ici, on peut considérer que la première lettre a été endommagée et que le V est plus probable. Notons que la lettre finale, pouvant être un F ou plutôt un E, est terminée par des empattements stylisés qui imitent soit des éléments floraux, soit des cornes d'abondance. Cette lettre a été réalisée de manière lunaire par influence de l'écriture cursive.

Dans un autre cas de figure, on peut envisager de lire une formule classique de bon augure comme *utere felix*. L'ambiguïté entre le F et le E peut fonctionner dans ce même sens. L'abréviation se trouve sous différentes formes comme VTFL<sup>65</sup>. Cette formule est présente sur divers objets du quotidien, ceinturons<sup>66</sup>, bagues<sup>67</sup>, stylets<sup>68</sup>, cuillers<sup>69</sup>, patères<sup>70</sup>... Faire un usage propice de l'objet en question peut signifier un bonheur conjugal, une félicité et une prospérité dans cet état, tous signes positifs symbolisés par le port de cet anneau. Le diamètre de la bague ne permet pas de trouver un indice concernant le sexe<sup>71</sup> du son porteur en raison de l'usage qu'en faisaient les Romains, hommes et femmes, mettant leurs anneaux à n'importe quel doigt de la main, à l'exception de l'index, et à la phalange de leur choix.

*Conclusion*

Le dossier, révélateur sans être exhaustif, montre la richesse des inscriptions dites mineures. Les traces de l'écrit au quotidien découvertes à *Fanum Martis* dans différents contextes montrent la présence de l'écrit comme élément de communication en latin. On les trouve jusque dans les plus petites activités de ces Nerviens d'époque romaine, que ce soit pour invectiver leurs concitoyens, identifier leurs objets, paraître, produire, faire des affaires ou accomplir leurs dévotions « à la romaine ».

*Bibliographie*

Sources antiques :

*CIL*, XIII : O. HIRSCHFELD *et alii*, *Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL)*, XIII, *Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae*, Berlin-, 1899-1943.

*CSIR*, D, IV, 3 : W. BINSFELD, K. GOETHERT-POLACHEK *et* L. SCHWINDEN, *Katalog der römischen Steindenkmäler des Rheinischen Landesmuseum Trier. I. Götter- und Weihedenkmäler, Trierer Grabungen und Forschungen. XII. 1. Corpus Signorum Imperii Romani*. Deutschland, IV, 3, Mayence, 1988.

*ILB* *et* *ILB*<sup>2</sup> : A. DEMAN *et* M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER, *Inscriptions latines de Belgique (ILB)*, Bruxelles, Latomus, 1985 *et* *Nouveau Recueil des Inscriptions latines de Belgique (ILB*<sup>2</sup>*)*, Bruxelles, Latomus, 2002.

<sup>65</sup> RIHA 1990, p. 38.

<sup>66</sup> BULLINGER 1972.

<sup>67</sup> GUIRAUD 1989, p. 199 ; RIHA 1990, p. 38-39. *AE*, 2009, 902.

<sup>68</sup> BOZIC *et* FEUGÈRE 2004, p. 29-30.

<sup>69</sup> Par exemple KRIER 2008.

<sup>70</sup> Les exemples ne manquent pas, signalons simplement une attestation récente trouvée en 2016 en Bretagne romaine sur une patère en émaux colorés dont le manche est orné dans sa partie supérieure d'un VTERE FELIX bien lisible : voir R. S. O. TOMLIN, Yorkshire, *Britannia*, 48, 2017, n° 56, p. 482-483.

<sup>71</sup> Sur le relief funéraire d'Arlon, on voit une épouse exhiber une bague à chaton qu'elle vient de sortir d'un coffret à bijoux et dont le diamètre semble important : *CIL*, XIII, 43 = *ILB*, 118 ; voir illustration dans la catalogue du musée, LEJEUNE *et alii* 2009, p. 107.

- Juvénal, *Satires*, Paris, texte établi et traduit par P. de LABRIOLLE et F. VILLENEUVE, Les Belles Lettres, CUF, Paris, 1921, réimp. 1974.
- Martial, *Épigrammes*, texte établi et traduit par H. J. IZAAC, Les Belles Lettres, CUF, Paris, 1930.
- RIB : R. G. COLLINGWOOD et R. P. WRIGHT (éd.), *Roman Inscriptions of Britain I. Inscriptions on Stone*, 1955, R. S. O. TOMLIN (éd.), *Addenda et corrigenda*, Sutton, Stroud, 1995.

## Ouvrages et articles :

- ADAMS 1982 : J. N. ADAMS, *The latin sexual vocabulary*, Baltimore, 1982.
- BARBET et FUCHS 2008 : A. BARBET et M. FUCHS, *Les murs murmurent, Catalogue de l'exposition de Lausanne-Vidy (Suisse)*, Lausanne, 2008.
- BEAUSSART 1976 : Ph. BEAUSSART, « L'exploration archéologique de Famars : les données du Haut-Empire », *Revue du Nord*, 58, oct.-déc. 1976, n° 231, p. 621-671.
- BEAUSSART 1980 : Ph. BEAUSSART, « Les thermes gallo-romains de Famars d'après les fouilles anciennes », *Revue du Nord*, 62, oct.-déc. 1980, n° 247, p. 805-823.
- BERZU et UNVERZAGT 1961 : G. BERSU et W. UNVERZAGT, « Le castellum de *Fanum Martis* (Famars, Nord) », *Gallia*, 19, 1961, p. 159-190.
- BINSFELD 2016 : A. BINSFELD, « Esclaves et affranchis comme acteurs religieux : l'exemple de la Belgique et de la Germanie Supérieure », dans B. AMIRI (éd.), *Religions sous contrôle, pratiques et expériences religieuses de la marge ?*, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2016, p. 77-95.
- BOZIC et FEUGÈRE 2004 : D. BOZIC et M. FEUGÈRE, « Les instruments de l'écriture », *Gallia*, 61, 2004, p. 21-41.
- BULLINGER 1972 : H. BULLINGER, « *Utere felix* : à propos de la garniture de ceinturon de Lyon », *Gallia*, 30, 1972, p. 276-283.
- BURGEON 2016 : Chr. BURGEON, « L'utilisation de termes argotiques à connotation sexuelle chez les poètes latins : une manière de véhiculer une émotion ou une idée », *Argotica* 1 (5), 2016, p. 69-86.
- CAG 59 : R. DELMAIRE (dir.), R. DELMAIRE, G. LEMAN-DELERIVE, Cl. SEILLIER et P. THOLLARD, *Carte archéologique de la Gaule. 59. Le Nord*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 1997.
- CLOTUCHE (dir.) 2013 : R. CLOTUCHE (dir.), *La ville antique de Famars, Catalogue d'exposition*, Service archéologique de Valenciennes, 2013.
- CLOTUCHE 2015 : R. CLOTUCHE, « *Fanum Martis* : de l'agglomération à la fortification », dans *Le haut Moyen Âge dans le nord de la France. Catalogue d'exposition*, Douai, 2015, p. 32-35.
- CLOTUCHE 2016a : R. CLOTUCHE, « *Fanum Martis* : agglomération sans faubourg au cœur d'un espace de production et d'échanges », dans Cl. BESSON, O. BLIN et B. TRIBOULOT (éd.), *Franges urbaines et confins territoriaux. La Gaule dans l'Empire. Actes du Colloque international (Versailles, 29 fév.-3 mars 2012)*, Ausonius Mémoires 41, Bordeaux, Ausonius, 2016, p. 251-262.
- CLOTUCHE 2016b : R. CLOTUCHE, « Les agglomérations du territoire nervien : concentration de romanité », dans *Rome en pays nervien* 2016, p. 96-107.
- CLOTUCHE (dir.) 2016 : R. CLOTUCHE (dir.), *Fanum Martis. Une agglomération à vocation religieuse, commerciale et militaire à la frontière du territoire nervien. Le pagus Fanomartensis, un terroir spécifique ?*, Rapport PCR 2011-2015, Inrap, février 2016.
- CLOTUCHE (coord.) 2017 : R. CLOTUCHE (coord.), J. CLERGET, G. TEYSSEIRE et A. TIXADOR (dir.), *Un quartier antique de Fanum Martis, Résultats de la fouille du Technopôle Transalleu, phases 1, 3 et 4a – Campagnes 2011 à 2014*, Rapport final d'opération, Inrap, octobre 2017.
- CLOTUCHE et alii 2017 : R. CLOTUCHE, M. DERREUMAUX, F. PIGIÈRE, G. JOUANIN, S. PREISS et J.-H. YVINEC, « Les campagnes du territoire Nervien : approches croisées », dans M. REDDÉ (dir.), *Gallia Rustica I. Les campagnes du nord-est de la Gaule, de la fin de l'Âge du Fer à l'Antiquité tardive*, Bordeaux, Ausonius Mémoires, 49, 2017, p. 179-201.
- CLOTUCHE à paraître : R. CLOTUCHE, « Bersu et Unverzagt : deux passionnés en mission dans l'ouest de la Gaule », dans *Le patrimoine, un enjeu de la Grande Guerre. Art et archéologie dans les territoires occupés, 1915-1920, Der Kulturerbe-Schutz als Herausforderung im Ersten Weltkrieg. Kunst und Archäologie in den besetzten Gebieten, 1915-1920. Actes du colloque d'Arras de 2015*, Presses Universitaires d'Artois à paraître en 2018.
- DELAMARRE 2007 : X. DELAMARRE, *Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique*, Paris, 2007.

- DELAMARRE 2009 : X. DELAMARRE, « Pannonia Celtica », *Nouvelle revue d'onomastique*, 51, 2009, p. 89-99.
- DONDIN-PAYRE 2001 : M. DONDIN-PAYRE, « Onomastique dans les cités de Gaule centrale », dans M. DONDIN-PAYRE et M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER (éd.), *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Bruxelles, p. 193-341.
- DUBUISSON 2011 : M. DUBUISSON, *Lasciva Venus. Petit guide de l'amour latin*, Paris, 2011.
- DUPUIS 1983 : X. DUPUIS, *Recherche sur les inscriptions latines de la Belgique Seconde*, thèse de l'Université de Lille 3, sous la direction de Cl. LEPELLEY, Lille, 1983 (exemplaire dactylographié).
- EHMIG 2012 : U. EHMIG, « *Adversus vota/contra votum* », *Epigraphica*, 74, 2012, p. 201-216.
- FÉRET et SYLVESTRE 2008 : G. FÉRET et R. SYLVESTRE, *Les graffiti sur céramique d'Augusta Raurica*, Augst, 2008. (Forschungen in Augst, 40)
- FEUGÈRE 2010 : M. FEUGÈRE, « *Comendo tibi amicitiam*. Nouvelles fibules romaines à inscription ponctuée », dans Ch. EBNÖTHER et R. SCHATZMANN (éd.), *Oleum non perdidit. Festschrift für Stefanie Martin-Kilcher zu ihrem 65. Geburtstag*, Bern, 2010, p. 315-321.
- FRANCE et MAURIN 2009 : J. FRANCE et L. MAURIN, « Une liste comptable sur plomb découverte à Bordeaux », *ZPE* 170, 2009, p. 247-264.
- GARRIDO-HORY 1981 : M. GARRIDO-HORY, *Martial et l'esclavage*, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 255, Les Belles Lettres, Paris, 1981.
- GILLET *et alii* 2006 : É. GILLET, N. PARIDAENS et L. DEMAREZ, « Le sanctuaire de Blicquy – « Ville d'Anderlecht » (prov. Hainaut, Belgique). Itinéraire d'une topographie religieuse dans la cité des Nerviens », dans M. DONDIN-PAYRE et M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER (éd.), *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, 2006, p. 181-215.
- GONZÁLEZ RODRÍGUEZ 2013 : M. C. GONZÁLEZ RODRÍGUEZ, « Revisiónes epigráficas del corpus de *Gallaecia* : nuevos hallazgos y viejos problemas », dans A. HOFENEDER et P. DE BERNARDO STEMPEL (éd.), *Théonyme celtique, cultes, interpretatio / Keltische Theonymie, Kulte, Interpretatio, X. Workshop FERCAN, Paris, 24.-26. Mai 2010*, Vienne, 2013, p. 11-24.
- GUIRAUD 1989 : H. GUIRAUD, « Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule », *Gallia*, 46, 1989, p. 173-211.
- HOËT-VAN CAUWENBERGHE 2013 : Chr. HOËT-VAN CAUWENBERGHE, « Supports d'écriture et gestion de production au quotidien dans le nord de la Gaule (Nerviens, Atrébates) : estampilles et graffiti sur briques et sur tuiles », *Gallia*, 70, 2, 2013, p. 295-313.
- HOSDEZ *et alii* 2006 : Chr. HOSDEZ, A. MOREL et D. ROGER, « Une statuette de Génie en bronze découverte dans le comblement d'une cave à Famars (Nord) », *Revue du Nord-Archéologie*, 88, 2006, n° 368, p. 181-193.
- KAKOSCHKE 2010 : A. KAKOSCHKE, *Die Personennamen in der römischen Provinz Gallia Belgica*, Hildesheim, Zürich, New York, Olms-Weidmann, 2010.
- KAJANTO 1965 : I. KAJANTO, *The Latin Cognomina*, Helsinki, 1965.
- KRIER 1994 : J. KRIER, « Die Graffiti », *Hémecht*, 46, 1994, p. 793-797.
- KRIER 2008 : J. KRIER, « "Utere felix"- Ein spätrömischer Silberlöffl mit Inschrift », *Empreintes, Annuaire du Musée national d'histoire et d'art*, 1, MNHA, Luxembourg, 2008, p. 72-75.
- LEJEUNE *et alii* 2009 : L. LEJEUNE, D. COLLING, É. RICHARD et L. ZEIPPEN (dir.), *Le Musée archéologique luxembourgeois Arlon. À la découverte des plus belles collections*, Arlon, 2009.
- LEMAN 2007 : P. LEMAN, « Pour une archéologie de la cervoise : nouvelles propositions », *Revue du Nord-Archéologie*, t. 89, 2007, n° 373, p. 167-169.
- LEMAN 2017 : P. LEMAN, *Archéologues des Hauts-de-France de 1790 à nos jours*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2017.
- LINCKENHELD 1929 : E. LINCKENHELD, « Les indications de capacité sur quelques vases de l'époque gallo-romaine », *BSPF*, 26, 1929, p. 311-313.
- LÖRINCZ 1994-2005 : B. LÖRINCZ, *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum*, Budapest-Vienne, 1994-2005 (OPEL).
- MÓCSY 1983 : A. MÓCSY, *Nomenclator provinciarum Europae Latinarum et Galliae Cisalpinae*, Budapest, 1983.
- NEAUD 2014 : P. NEAUD, « Développement et abandon d'un sanctuaire au III<sup>e</sup> s. à Sains-du-Nord chez les Nerviens », dans W. van Andringa (éd.), *La fin des dieux. Les lieux de culte du polythéisme dans la pratique religieuse du III<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> s. (Gaules et provinces occidentales)*, *Gallia*, 71-1, 2014, p. 81-96.

- NICOLAS 2007 : Chr. NICOLAS, « Les gros mots, une forme romaine de communication ? », dans M. LEDENTU (dir.), *Parole, media, pouvoir dans l'Occident romain. Hommages offerts au Professeur Guy Achard*, CEROR, Lyon, 2007, p. 23-38. Sur HAL Id : hal-00327488.
- OSWALD 1931 : F. OSWALD, *Index of Potters' Stamps on Terra Sigillata (Samian Ware)*, Margidinum, 1931, réimp., Londres, 1964.
- RAEPSAET-CHARLIER 2005 : M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER, « L'onomastique des Nerviens », dans J. DESMULLIEZ et Chr. HOËT-VAN CAUWENBERGHE (éd.), *Le monde romain à travers l'épigraphie : méthodes et pratiques, Actes du XXIV<sup>e</sup> colloque international d'Halma (Lille, 8-10 novembre 2001)*, Lille, UL3, 2005, p. 95-131.
- RAEPSAET-CHARLIER 2017 : M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER, « Notes épigraphiques », *AC*, 86, 2017, p. 195-242.
- RIHA 1990 : E. RIHA, *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst 10, Augst, 1990.
- Rome en pays nervien 2016 : *Rome en pays nervien. Retour sur notre passé antique. Catalogue réalisé à l'occasion de l'exposition présentée au Forum antique de Bavay, du 5 février au 25 août 2015*, Musée archéologique du Département du Nord et Espace gallo-romain d'Ath, Bavay, 2016.
- SCHOLZ 2012 : M. SCHOLZ, « "Ziegelrechnungen" – Aspekte der Organisation römischer Ziegeleien », M. E. FUCHS, R. SYLVESTRE, Chr. SCHMIDT HEIDENREICH (dir.), *Inscriptions mineures : nouveautés et réflexions. Actes du premier colloque Ductus (19-20 juin 2008, Université de Lausanne)*, Berne, Berlin, Bruxelles, Francfort, New York, Oxford et Vienne, 2012, p. 326-357.
- SYLVESTRE 2004 : R. SYLVESTRE, « Les graffiti sur céramique de la villa d'Orbe-Boscéaz », *Chronozones*, 10, 2004, p. 4-9.
- SYLVESTRE 2012 : R. SYLVESTRE, « Les graffitis sur céramique d'Avenches : premières observations », dans M. FUCHS, R. SYLVESTRE et Chr. SCHMIDT HEIDENREICH (éd.), *Inscriptions mineures : nouveautés et réflexions, Actes du 1<sup>er</sup> Colloque international Ductus, 19-20 juin 2008, Université de Lausanne*, Peter Lang, Lausanne, 2012, p. 25-43.
- SYLVESTRE 2017 : R. SYLVESTRE, *Les graffiti sur céramique d'Aventicum (Avenches) : Éléments de réflexion sur la population du Caput Ciuitatis Helvetiorum*, DMRA 28, Avenches, 2017.
- TRAPP 2007a : J. TRAPP, « Les graffites sur céramique de l'agglomération gallo-romaine de Bliesbruck (Moselle), I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> s. », *CL*, 1-2, 2007, p. 6-15.
- TRAPP 2007b : J. TRAPP, « Écrire dans une agglomération artisanale gallo-romaine à partir de l'exemple de Bliesbruck-Reinheim », *CL*, 1-2, 2007, p. 46-55.
- VAN ANDRINGA 2002 : W. VAN ANDRINGA, *La religion en Gaule romaine. Piété et politique (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)*, Paris, 2002.
- VAN ANDRINGA 2016 : W. VAN ANDRINGA, « Les Nerviens dans l'Empire, la religion et l'autonomie municipale », dans *Rome en pays nervien* 2016, p. 50-55.
- VÄNÄNEN 1981 : V. VÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, Paris, 1967, 3 éd. 1981.
- WILLEMS et BORGERS 2015 : S. WILLEMS et B. BORGERS, Comparaisons techniques des productions nerviennes : une première approche, *Société française d'étude de la céramique antique en Gaule (SFECAG), Actes du Congrès de Nyon, 14-17 mai 2015*, Marseille, 2015, p. 273-284.
- WILLEMS et NEAUD 2012 : S. WILLEMS et P. NEAUD, « La céramique du sanctuaire de Sains-du-Nord (Nord) : analyse de la production, de la consommation et de la diffusion des céramiques dans l'Avesnois », *SFECAG, Actes du colloque de Poitiers*, Marseille, 2012, p. 535-550.

Christine Hoët-van Cauwenberghe,  
 Université de Lille SHS, Halma UMR 8164.  
 christine.vancauwenberghe-hoet@univ-lille.fr

*Liste des illustrations*

- Fig. 1. Carte de la cité des Nerviens, *Bagacum* et les 21 *uici*. © R. Clotuche, Inrap.
- Fig. 2. Plan du *uicus* de Famars avec localisation des principaux monuments © DAO R. Kaddeche, Inrap.
- Fig. 3. Extrait du journal de fouilles d'Aubert Parent © R. Clotuche, Inrap.
- Fig. 4. Bloc de calcaire avec gravures et graffites © R. Clotuche, Inrap.
- Fig. 5. Plan des thermes d'après les fouilles de 1826 par E. Peinte.
- Fig. 6 et 7. Clichés des thermes de Famars (graffite) : Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, fond Maurice Hénault. Nous remercions Vincent Hadot, directeur, pour son aimable autorisation.
- Fig. 8. Stylet en fer de Famars © DAO St. Lancelot, Inrap.
- Fig. 9. Plan de localisation des activités (poterie, tannerie, boucherie...) © DAO St. Lancelot, Inrap.
- Fig. 10. Dent de cochon portant un graffite © DAO St. Lancelot, Inrap.
- Fig. 11. Fond de vase avec graffite © A. Tixador, Inrap.
- Fig. 12. Fragments d'autel en terre cuite inscrit © DAO St. Lancelot, Inrap.
- Fig. 13. Bague en alliage cuivreux de Iulia Liuia © DAO St. Lancelot, Inrap.
- Fig. 14. Bague en argent inscrite, fouilles de la Rhonelle © DAO St. Lancelot, Inrap.